

Un vent de
modernité
souffle sur
La Grande Motte



édit°

F. Saury

*Directrice générale déléguée
de L'Or Aménagement.*

”

Fort de plus de 30 ans d'expertise, L'Or Aménagement met son savoir-faire au service du Projet Ville-Port de La Grande Motte : pilotage global, coordination opérationnelle sur tous les aspects, juridiques, financiers, montages et engagement pour un aménagement urbain et portuaire durable.

Avec la modernisation des quais, la requalification des espaces publics et l'aménagement d'un nouveau quartier, ce projet vise à écrire un chapitre inédit pour la ville, en cohérence avec son patrimoine et tourné vers les défis de 2050.



02

Une vision durable pour La Grande Motte de demain

01

00



Le Projet Ville-Port s'impose comme une illustration concrète de ce que peut être une ville résiliente, conjuguant innovation urbaine, développement durable et préservation du patrimoine architectural. Bien au-delà d'une simple opération d'aménagement, il s'agit d'un projet global, pensé comme une symbiose entre les usages, les fonctions urbaines et portuaires et les enjeux environnementaux.

Ancré dans l'ADN littoral de La Grande Motte, le projet vise à impulser une nouvelle dynamique en mettant l'accent sur l'économie nautique, tout en encourageant un tourisme respectueux de l'environnement.

Il s'attache également à promouvoir un habitat plus responsable axé sur les familles, à favoriser l'essor des mobilités douces et à renforcer l'offre de services de proximité, dans une démarche cohérente et durable au service du territoire et de ses habitants. Afin de garantir une vision d'ensemble cohérente et d'assurer un pilotage opérationnel efficace, la Ville de La Grande Motte a confié à L'Or Aménagement la coordination générale du Projet Ville-Port. À ce titre, la SPL pilote l'ensemble des composantes du projet : aménagements portuaires, équipements publics, espaces publics, production de logements, etc.

Enjeux

Les enjeux du projet reposent sur plusieurs défis majeurs : réussir l'articulation entre le port et la ville, afin de créer un ensemble cohérent et attractif, tout en garantissant un haut niveau de qualité urbaine dans un environnement contraint.

Le projet doit également anticiper et gérer les impacts environnementaux liés au changement climatique, notamment la montée des eaux et les épisodes de fortes chaleurs.

Il s'attache par ailleurs à répondre aux besoins d'un habitat diversifié et accessible pour tous, tout en planifiant les travaux de manière progressive et maîtrisée afin de limiter les nuisances pour les habitants et les usagers.



Les 4 axes programmatiques



01

Modernisation et verdissement du port

Les travaux comprennent la sécurisation du plan d'eau et des ouvrages de protection, l'amélioration des services proposés aux usagers du port, ainsi que la rénovation de l'aire de carénage et des équipements portuaires. Le projet prévoit également le renouvellement des zones économiques liées au nautisme, avec la construction d'une nouvelle halle et de la capitainerie annexe.



02

Réaménagement des espaces publics

Le projet prévoit la fertilisation et la désimperméabilisation des quais, ainsi que la restauration des cordons dunaires pour préserver les écosystèmes littoraux. Il inclut également des mesures d'apaisement de la circulation afin d'améliorer la sécurité et le confort des déplacements et notamment les modes doux. Enfin, une attention particulière sera portée à la qualité des devantures commerciales pour renforcer l'attractivité et l'harmonie du cadre urbain.

03

Presqu'île Baumel : une destination privilégiée des activités nautiques et de la plaisance

Le projet comprend la création d'une nouvelle halle nautique avec une capitainerie annexe, ainsi que l'aménagement d'espaces dédiés aux événements et aux compétitions.

04

Nouvelle offre de logements pour la vie permanente avec l'aménagement du quartier de La Colline

Le projet prévoit la création de 250 logements à l'année, dont 30 % seront des logements locatifs aidés et 15 % en accession abordable. Il inclut également la modernisation de l'offre commerciale.



Pour un urbanisme résilient et évolutif

Le changement climatique constitue l'un des fils rouges du projet : les aménagements sont conçus pour s'adapter à la montée des eaux, aux vents marins et à l'érosion, tout en favorisant la biodiversité urbaine et la création d'espaces publics résilients.

Ce projet dessiné par l'architecte François Leclercq (lauréat du concours de maîtrise d'œuvre en 2018 avec le groupe Artelia BET VRD et portuaire) marque une nouvelle étape de la transformation de la ville, dans une logique de continuité urbaine respectueuse de l'identité architecturale emblématique de La Grande Motte, tout en répondant aux mutations sociales, économiques et environnementales contemporaines.

Pour un cadre de vie attractif et inclusif

À travers la modernisation et la sécurisation du port (Quai Éric Tabarly / Parvis du Miramar), le projet renforce sa fonctionnalité et son adéquation avec les usages actuels. Il prévoit également à travers la création de 250 logements d'apporter une réponse aux besoins de tous les publics en faisant la part belle aux grands logements pour accueillir des familles.

Pour une station balnéaire réinventée

Ville-Port est aussi un projet démonstrateur du renouveau des stations balnéaires languedociennes. Il réinvente le modèle des littoraux touristiques en conciliant attractivité saisonnière et vie à l'année, dans un urbanisme attentif, où infrastructures et usages dialoguent harmonieusement.



Le projet d'ensemble

①

La ball*ade le long du port, du centre-ville au Couchant.

②

Place d'entrée de ville ; une nouvelle vue sur le port depuis l'Avenue de Montpellier.

③

Le Miramar espace commercial conforté.

④

Aménagement de la Place du Couchant.

⑤

La presqu'île Baume, pôle d'excellence autour de l'activité nautique, au plus loin des habitations.

⑥

Modernisation des installations portuaires et adaptation de la grille de mouillage.

⑦

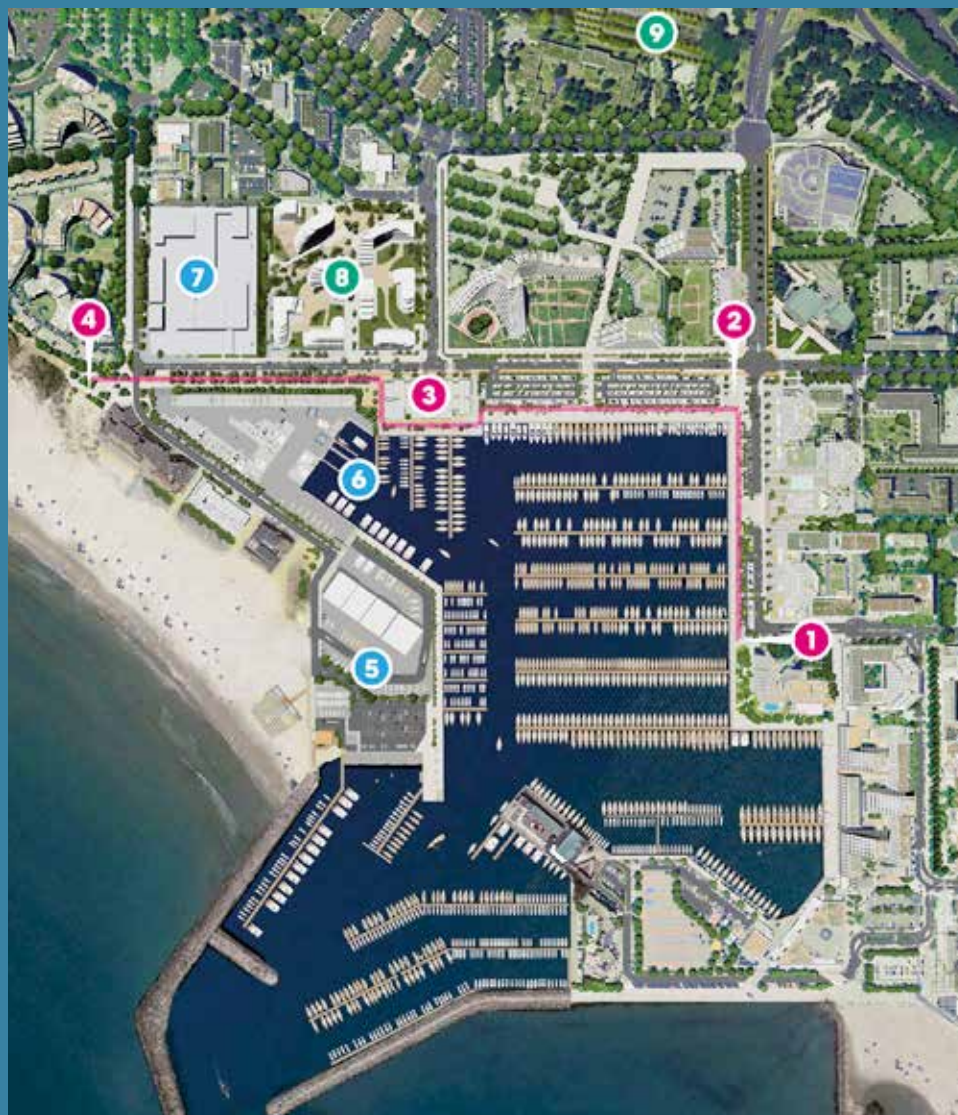
Maintien des activités nautiques en place. Reconfiguration et intégration de la zone.

⑧

Faire la part belle aux familles dans le nouveau quartier résidentiel : La Colline. 250 logements dont 1 sur 2 à prix maîtrisé.

⑨

Le parking des Peupliers, de 800 places gratuites, pour désengorger le centre-ville et améliorer l'accessibilité au port et aux nouveaux quais aménagés. (Déjà réalisé)



* Le mot ballade s'écrit avec deux "L" quand il désigne un poème, un morceau de musique ou... l'acte 2 de La Grande Motte ! C'est un hommage à Jean Ballardur.

Le phasage déroulement

Phase 1

Aménagements livrés.

Phase 2

Constructions et infrastructures portuaires et maritimes, aménagements urbains SECTEUR FAGES OUEST-BAUMEL (réalisation en 2026-2027).

Phase 3

Aménagement du futur quartier La Colline (aménagements réalisés en plusieurs étapes jusqu'en 2033).

“

Le Projet Ville-Port incarne une **vision ambitieuse et durable** de La Grande Motte, tournée vers l'avenir tout en préservant ce qui fait son **caractère exceptionnel**. Il propose un nouveau modèle de développement côtier, fondé sur la résilience, l'innovation et la qualité de vie.

”





03

Projet Ville-Port : Une mission confiée à L'Or Aménagement

02

01



La SPL (société publique locale) L'Or Aménagement assure le pilotage général de l'ensemble des composantes de ce projet ambitieux : de l'aménagement des espaces publics, à la requalification des infrastructures portuaires, la réalisation d'équipements publics et la production de logements. Un rôle transversal et stratégique qui permet d'assurer la cohérence d'ensemble de l'opération et sa mise en œuvre progressive.

Pour conduire cela, la Ville de La Grande Motte a confié trois missions complémentaires à L'Or Aménagement.

Une mission d'AMO transverse afin d'avoir une vision globale et d'appréhender tous les enjeux préalables à un tel projet : montage opérationnel, chemin réglementaire, concertation, stratégie financière.

Un mandat d'études et de travaux pour la restructuration du port avec le pilotage complet des études et travaux portuaires :

- sécurisation et rehausse des quais,
- modernisation des équipements (aire de carénage, capitainerie, sanitaires),

- intégration de solutions environnementales et numériques (traitement des eaux, gestion connectée du port).

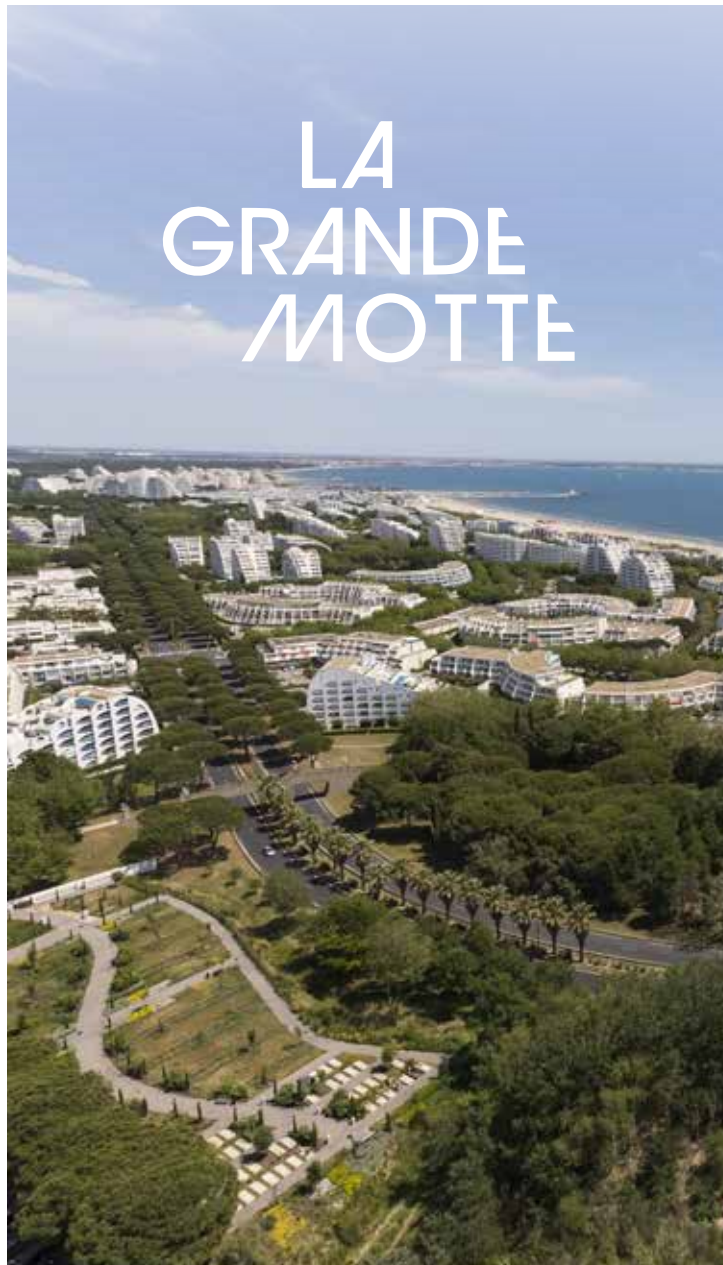
Une concession d'aménagement des secteurs Fages & Baumel où L'Or Aménagement devient maître d'ouvrage :

- réalisation des voiries, réseaux et espaces publics (17,7 M€),
- construction d'équipements nautiques (halle, bureau du port, 20,7 M€),
- création de 250 logements (dont 50 % à prix maîtrisé),
- désimperméabilisation, plantation de 350 arbres, développement des mobilités douces.





Les périmètres de maîtrise d'ouvrage



LA GRANDE MOTTE



01

Régie directe
Budget général de la ville

Espaces publics

- Pompidou et Tabarly
- Avenue Fages Secteur Est



02

Mandataire
Budget port

Extension port

- Hors aménagement de la surface presqu'île Baumel



03

Concessionnaire
L'Or Aménagement
Débudgétisation

Espace public, La Colline, Miramar, Fages Ouest Baumel, plage

- Construction Halle nautique et bureau du port



04

Les éléments financiers du projet

03

02



Le Projet Ville-Port de La Grande Motte, inscrit dans le cadre du Plan littoral 21 au titre de la requalification des stations littorales créées pour la mission Racine, représente un investissement global de 70,4 millions d'euros HT, tous périmètres confondus. Cet investissement est réparti entre la concession d'aménagement pour environ 31,2 M€, soit 44,7 % du budget total, le port avec 28 M€, représentant 40,2 % des investissements, enfin, le budget général de la ville s'élève à 10,5 M€, soit 15,1 % du total.

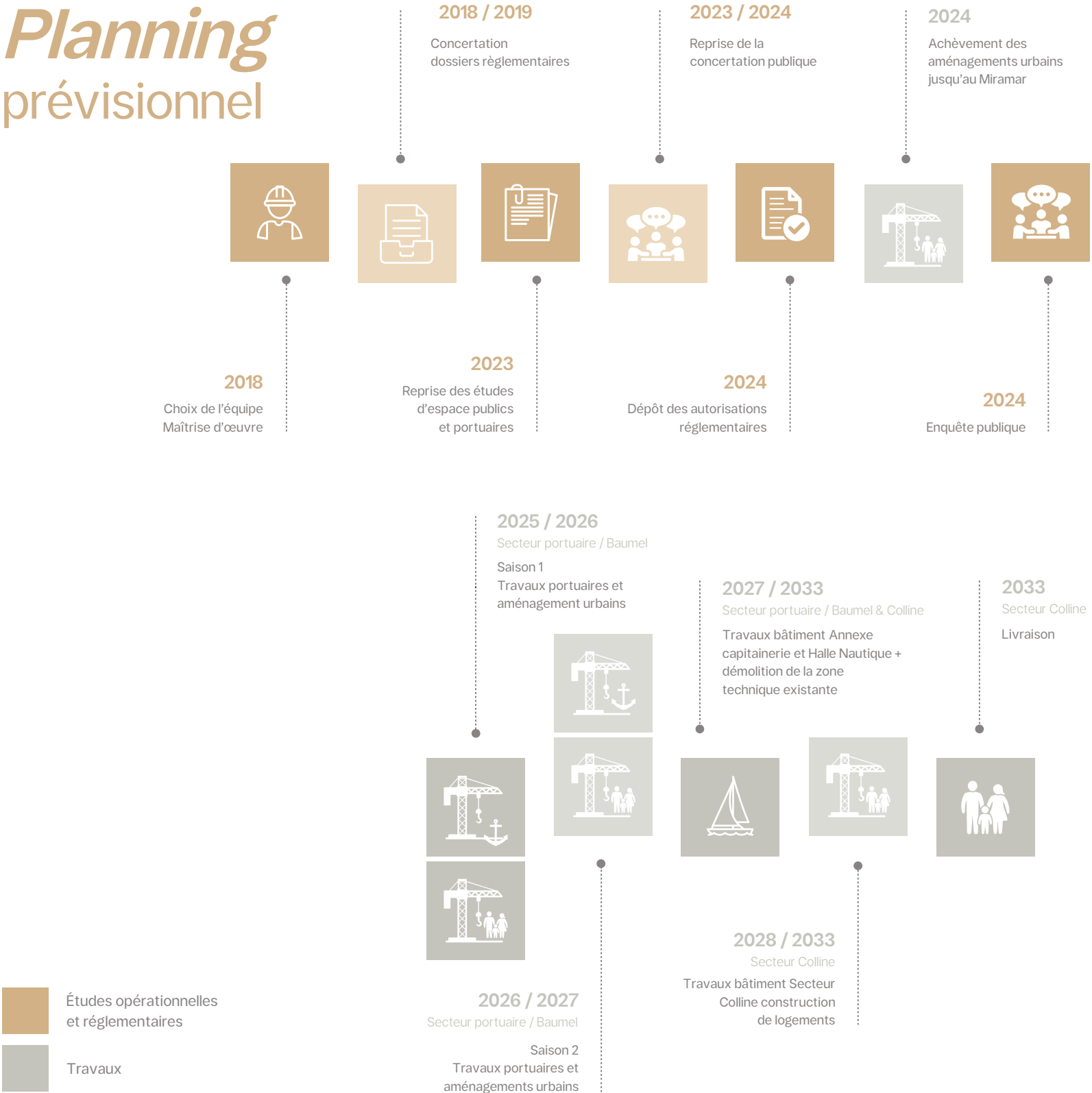
Afin d'assurer une gouvernance partagée et une mobilisation coordonnée des différents partenaires publics et institutionnels, la Ville et L'Or Aménagement ont mis en place un comité de financeurs dès 2018 composé de la Région, du Département, de l'Agglomération du Pays de l'Or, de la Banque des Territoires et de l'État. Le comité accompagne le Projet Ville-Port dans ces

aspects financiers dans toutes les phases importantes du projet.

Il constitue un espace de concertation stratégique favorisant la cohérence des investissements, la sécurisation des financements et le partage d'une vision commune de cette transformation de cette partie de la ville.



Planning prévisionnel



L'Or Aménagement aménageur public au service du territoire

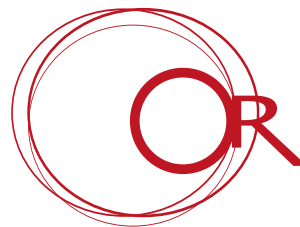


Créée en 1990, L'Or Aménagement est une société publique locale (SPL) au service des communes de l'agglomération du Pays de l'Or, de Lunel Agglo et de la ville de Pérols. Depuis plus de 30 ans, elle accompagne les collectivités dans leurs projets d'aménagement, d'équipement, de développement économique ou d'habitat, avec une exigence constante : inscrire et développer des projets de qualité au service des entreprises, des habitants dans un souci d'intérêt général.

Acteur majeur de la transformation des territoires, L'Or Aménagement s'appuie sur une gouvernance publique et une expertise technique éprouvée pour conduire des opérations complexes, de l'étude de faisabilité à la réalisation d'opérations d'aménagement à vocation économique ou d'habitat ainsi que la gestion de services publics. Son périmètre d'intervention, en constante évolution, reflète sa capacité d'adaptation aux enjeux contemporains. Son engagement est clair : concevoir des projets de qualité, inclusifs et résilients, en étroite concertation avec les élus, les usagers et les partenaires institutionnels. L'écoute, le dialogue et la co-construction sont au cœur de sa démarche pour faire émerger des projets ancrés dans les réalités locales et porteurs d'avenir.

Forte d'une approche agile et intégrée, la SPL mobilise un large éventail de compétences pour structurer des projets sur mesure, dans le respect des ambitions politiques locales, des attentes citoyennes et des impératifs environnementaux et financiers.

L'OR
AMENAGEMENT
développeur de projets



43 Bd d'Estienne d'Orves, 34130 Mauguio

